

Pour comprendre le SCOT en 1 mn...

La Fédération Nationale des SCOT vous propose de courtes vidéos pour mieux comprendre le Schéma de Cohérence Territoriale:

https://www.youtube.com/watch?v=vuechPiBJQg&list=PLJjj_4ZeazXO750u6BoJfjfkZ7Z-7FEQa&index=2

https://www.youtube.com/watch?v=Wj6ga-vVTD8&list=PLJjj_4ZeazXO750u6BoJfjfkZ7Z-7FEQa&index=3

https://www.youtube.com/watch?v=ZtSY8jRsPhl&list=PLJjj_4ZeazXO750u6BoJfjfkZ7Z-7FEQa&index=4



Le projet de Center Parcs du Rousset : une opportunité économique et touristique considérable pour le Pays

Le Projet de Center Parcs au Rousset est un projet touristique d'envergure situé au coeur de la Saône-et-Loire, dans une commune limitrophe de l'actuel périmètre du Pays Charolais Brionnais.

Lors du Comité syndical du 15 juin 2015, les 153 délégués présents du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais, représentant 128 communes et 9 communautés de communes du territoire, ont décidé à l'unanimité de soutenir le projet d'implantation d'un Center Parcs dans la commune du Rousset, considérant que ce projet s'inscrit pleinement dans les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Charolais Brionnais approuvé en octobre 2014.

Après en avoir débattu, ils ont estimé qu'un tel équipement touristique représenterait incontestablement une opportunité économique, par ses retombées en termes d'emplois, d'activités pour les entreprises du territoire, tout en impactant au minimum l'environnement.

L'implantation du parc serait en outre un vecteur de notoriété indéniable pour l'ensemble de la Saône-et-Loire et du Pays Charolais Brionnais, offrant une vitrine à l'échelle nationale et européenne.

Les élus considèrent que ce projet est cohérent avec les politiques et actions conduites par le Pays depuis plusieurs années : marketing territorial, structuration de l'attractivité, développement touristique, préservation et valorisation des ressources patrimoniales, diversification économique et agricole, maintien et création de services à la population.

Voir l'ensemble d u débat public ICI